



Qui?

L'opération Adoptez un livre est ouverte à tous, individu ou groupe de personnes, amateur ou professionnel, institution, entreprise ou association.

Quoi?

Les ouvrages libres de droits, c'est-à-dire dont l'auteur est décédé depuis plus de 70 ans.

Pourquoi?

Pour le libre choix du titre à numériser

Vous seul(e)s choisissez l'œuvre dont vous souhaitez financer la numérisation. Besoin d'idées ? Retrouvez en ligne la liste des titres suggérés par la BnF.

Pour la dédicace personnalisée

Choisissez une dédicace permettant d'associer le livre à votre nom ou à celui d'un proche par une mention personnalisée.

Pour l'abattement fiscal de 66 %

L'association étant reconnue d'utilité publique, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant de votre don.

Pour enrichir Gallica

Et donner accès à tous, aux collections de la BnE

Comment?



Cherchez dans le catalogue de la BnF le livre que vous souhaitez voir numériser, à partir du titre de l'œuvre ou du nom de l'auteur



Remplissez le formulaire avec la dédicace de votre choix (140 caractères maximum) et votre email.

OU

Cliquez sur le titre qui vous séduit parmi les livres suggérés par la BnF, ajoutez-le à votre panier et remplissez le formulaire avec vos informations personnelles et la dédicace de votre choix.



Puis, retrouvez le livre numérisé sur le site de Gallica!

(BnF Gallica

Twitter: @AmisBnF IIII Facebook: @AaBnF